



Données et IA : 7 réflexes avant de réutiliser ce qui existe déjà

Volet 12 - Recherche, qualité et IA · Sentinelle terrain

Bases juridiques pour le quotidien du médecin · Version août 2026

Objectif — Déclencher les bonnes vérifications avant qu'une situation banale ne devienne un problème juridique, clinique ou administratif.

Les réflexes

FINALITÉ — Dire clairement s'il s'agit de soins, qualité, recherche ou développement d'un outil.

BASE — Identifier la base ou le consentement pertinent avant toute réutilisation.

GOUVERNANCE — Savoir qui décide, qui accède et qui répond du projet.

MINIMISER — Limiter données et identifiants à ce qui est réellement nécessaire.

VALIDER — Vérifier les autorisations, contrôles ou évaluations requis par le type de projet.

SÉCURISER — Organiser accès, environnement technique et traçabilité.

TRANSPARENCE — Ne pas cacher l'incertitude ou les limites d'un outil sous le mot « intelligence artificielle ».

STOP immédiat si...

- « on a déjà les données » est utilisé comme seule justification.
- personne ne sait si le projet relève de la qualité ou de la recherche.
- un prestataire reçoit plus de données que nécessaire.
- le résultat d'un outil est appliqué sans comprendre ses limites.

Formule JurisMedX — Avoir les données n'est pas avoir le droit de tout en faire.

Source de référence

Volet 12 · ASSM/FMH, *Guide pratique*, chap. 6.

Repère : déclinaison pédagogique du volet principal ; vérifier le cadre cantonal, institutionnel et clinique avant utilisation opérationnelle.